

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 AVRIL 2023 A 14 H 30

PROCES-VERBAL

MEMBRES DU CONSEIL	QUALITE	PRESENT	ABSENT	A DONNE PROCURATION A	REPRESENTE PAR SON SUPPLEANT
LEANDRI Ange-François	Président	X			
OLLANDINI Jean-Baptiste	Secrétaire	X			
ALARIS Nicolas	Titulaire			MONDOLONI J	
ANDREANI Marie-Ange	Titulaire	X			
BARCELO Angelika	Titulaire		X		
BARTOLI Jean-Jacques	Titulaire	X			
BARTOLI Paul-Marie	Titulaire	X			
CAITUCOLI Paul-Joseph	Titulaire		X		
CARRIER Marie-Antoinette	Titulaire			ISTRIA M	
CIANFARANI Pierre	Titulaire	X			
CORTI Jacques	Titulaire		X		
COSTANZO Mathias	Titulaire	X			
DUVAL Danielle	Titulaire	X			
ETTORI Ghislaine	Titulaire	X			
FAGGIANI Alain	Titulaire			TABERNER E	
GIAIACOPI Michel	Titulaire	X			
ISTRIA Mireille	Titulaire	X			
ISTRIA Patrice	Titulaire	X			
LARI Ange	Titulaire			PM BARTOLI	
LEANDRI Jean-Yves	Titulaire	X			
LUCIANI Jean-Pierre	Titulaire		X		
MAZZONE Jean-Bernard	Titulaire	X			
MICHELETTI Vincent	Titulaire	X			
MONDOLONI Jeannine	Titulaire	X			
MONDOLONI Marie-Pierre	Titulaire		X		
MONDOLONI Marie-Liliane	Titulaire	X			
MOZZICONACCI José-Pierre	Titulaire	X			
NICOLAI Jacques	Titulaire	X			
NICOLAI-PIETRI Paule-Marie	Titulaire		X		
PAOLINI François	Titulaire	X			
PERENEY Jean	Titulaire	X			
PIANELLI CASANOVA Angélique	Titulaire			ETTORI G	
PUCCI Joseph	Titulaire	X			
PTHOD HONORE Myriam	Titulaire			DUVAL S	
QUILICHINI Pascal	Titulaire		X		
QUILICHINI Paul	Titulaire			LEANDRI AF	
ROCCA Antoine	Titulaire	X			
SCANAVINO François-Joseph	Titulaire			OLLANDINI JB	
TABERNER Elisabeth	Titulaire	X			
TOLINI Jean-Pierre	Titulaire	X			
TRAMONI Michel	Titulaire			AF LEANDRI	

Le quorum, fixé à 41, est atteint compte tenu de la présence de 26 conseillers.

Avant de présenter l'ordre du jour, le Président a souhaité rendre hommage à Joseph SIMONPIETRI, ancien Maire de Campomoro à travers une minute de silence.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes de gestion 2022 du comptable public.
- Adoption du Compte Administratif - Budget Principal 2022.
- Adoption du Compte Administratif - Budget service de l'Eau 2022.
- Adoption du Compte Administratif - Budget service de l'Assainissement 2022.
- Affectation du résultat - Budget annexe EAU.
- Affectation du résultat – Budget annexe ASSAINISSEMENT.
- Affectation du résultat – Budget Principal.
- Taux de fiscalité 2023.
- Adoption du Budget Primitif Principal 2023.
- Adoption du Budget Primitif Eau 2023.
- Adoption du Budget Primitif Assainissement 2023.

Monsieur Jean-Baptiste OLLANDINI est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal du Conseil communautaire du 21 mars 2023 est approuvé.

Point n°1 : Approbation du compte de gestion 2022 du comptable public / Budget général.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	8	34	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°2 : Approbation du compte de gestion 2022 du comptable public / Budget annexe ASSAINISSEMENT.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	8	34	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°3 : Approbation du compte de gestion 2022 du comptable public / Budget annexe EAU POTABLE.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	8	34	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°4 : Adoption du compte administratif 2022 / Budget général.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Messieurs LEANDRI AF et MOZZICONACCI JP ont quitté la salle avant le début des débats.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
24	8	32	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°5 : Adoption du compte administratif 2022 / Budget annexe ASSAINISSEMENT.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Messieurs LEANDRI AF et MOZZICONACCI JP ont quitté la salle avant le début des débats.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
24	8	32	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°6 : Adoption du compte administratif 2022 / Budget annexe EAU POTABLE.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Après avoir été sollicité par Madame MONDOLONI J sur la faible consommation des crédits sur certaines opérations et notamment pour la commune de Sartène, le Président précise que cette opération a véritablement débuté au cours du second semestre 2022 et par conséquent la consommation des crédits apparaîtra en 2023.

Monsieur MOZZICONACCI JP souhaite rappeler que la fin du contrat d'affermage a engendré un décalage de perception de certaines recettes.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Messieurs LEANDRI AF et MOZZICONACCI JP ont quitté la salle avant le début des débats.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
24	8	32	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°7 : Affectation du résultat 2022 / Budget Général.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	8	34	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°8 : Affectation du résultat 2022 / Budget annexe ASSAINISSEMENT.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	8	34	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°9 : Affectation du résultat 2022 / Budget annexe EAU POTABLE.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	8	34	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°10 : Taux de fiscalité 2023.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Monsieur BARTOLI PM souhaite rappeler l'injustice de la TEOM, calculée sur la valeur locative cadastrale et non sur la production de déchets. Il demande à ce que l'ensemble des bases soit mise à jour car 0,5% d'augmentation n'ont pas le même impact selon les communes. Tant qu'il n'y aura pas d'harmonisation des bases, il n'y aura pas d'harmonisation des taux.

Monsieur ISTRIA P précise que les services fiscaux n'incitent pas les communes à réviser les bases car ils ne disposent pas des moyens nécessaires. Il rappelle également qu'il y a eu une révision des bases de plus de 7% à titre exceptionnel.

Monsieur BARTOLI PM rappelle que le taux appliqué dans le Taravo est de 15,5%, bien loin des taux appliqués sur le reste du territoire. La hausse proposée de 0,5% coutera en générale dans le Taravo environ 10€ par foyer.

MOZZICONACCI JP souhaite présenter une analyse différente en n'opposant plus Sartène et Propriano, le taux de Sartène neutralisant cet écart de base, l'écart entre le Taravo et la Rocca paraît plus incohérent.

Monsieur BARTOLI PM souhaite évoquer l'héritage du SIRTOM et la façon d'impacter le coût du service sur les usagers.

Le Président informe le Conseil qu'en septembre des réunions de travail se dérouleront sur le sujet.

Monsieur PAOLINI F indique pour sa part que cette problématique ne peut, à chaque fois, être analysée par le prisme des bases.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	8	34	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°11 : Adoption du Budget primitif 2023 / Budget Général.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	8	34	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°12 : Adoption du Budget primitif 2023 / Budget annexe ASSAINISSEMENT.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	8	34	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°13 : Adoption du Budget primitif 2023 / Budget annexe EAU POTABLE.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	8	34	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°14 : Convention SIS.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	8	34	34	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°15 : Motion de soutien à Antoine ROCCA, Maire de Santa Maria Figaniella.

I. Rapport.

Sans objet.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	8	34	33	0	1 Mr Antoine ROCCA

La motion est adoptée à l'unanimité.

Point n°16 : Motion relative à la déviation du village d'Olmeto.

I. Rapport.

Sans objet.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	8	34	34	0	0

La motion est adoptée à l'unanimité.

Point n°17 : Questions et/ou informations diverses.

1/ Contentieux relatif à la DSP de l'eau potable : point d'étape sur la procédure.

2/ DSP Eau potable : Absence de réponse de l'OEHC sur la fin de contrat.

3/ Etat d'avancement des discussions en matière de maîtrise de foncier.

La séance est levée à 17h15.

**

*